



M O N S I E G E . M A

Frais de création d'entreprise au Maroc : budget complet

Budget détaillé des coûts de création : SARL, AE, SA, SAS

Mis à jour : Juillet 2026 · Édition 2.0

Vous voulez connaître le coût exact de création de votre entreprise ? Contactez MonSiege.ma pour un devis personnalisé

Table des matières

Budget total par forme juridique	1
Détail des frais : SARL	2
Détail des frais : Auto-Entrepreneur	3
Détail des frais : SA et SAS	4
Capital social recommandé par secteur d'activité	5
Frais cachés à ne pas oublier	6
Coûts de la domiciliation d'entreprise	7
Droits d'enregistrement : barème complet 2026	8
Honoraires des professionnels	9
Coûts annuels de fonctionnement	10
Stratégies pour réduire les coûts	11
Pénalités et sanctions financières à connaître	12
Questions fréquentes sur les coûts	13

Les numéros renvoient aux sections du guide

Créer une entreprise au Maroc coûte entre 0 DH (Auto-Entrepreneur) et plus de 25 000 DH (SA avec accompagnement). Ce guide détaille chaque poste de dépense pour chaque forme juridique, les frais cachés, les coûts récurrents et les astuces pour optimiser votre budget.

À savoir : Les prix indiqués sont valables pour 2026. Ils incluent les taxes (TVA) et les timbres fiscaux applicables. Les tarifs des prestataires sont fournis à titre indicatif et peuvent varier.

Budget total par forme juridique

Le coût de création dépend avant tout de la forme juridique choisie. Voici un récapitulatif des fourchettes de prix pour les principaux statuts :

FORME JURIDIQUE	FRAIS LÉGAUX (DIY)	AVEC PRESTATAIRE	CAPITAL RECOMMANDÉ
Auto-Entrepreneur	0 DH	0 DH	Sans objet
SARL	1 660 - 2 400 DH	3 660 - 6 110 DH	10 000 - 100 000 DH
SARL AU	1 660 - 2 400 DH	3 660 - 6 110 DH	10 000 - 50 000 DH
SAS	2 500 - 4 000 DH	5 000 - 10 000 DH	10 000 - 100 000 DH
SA	8 000 - 12 000 DH	15 000 - 30 000 DH	300 000 - 3 000 000 DH
SNC	1 500 - 2 500 DH	4 000 - 7 000 DH	Libre

Ces montants n'incluent pas les coûts récurrents (domiciliation, comptabilité, assurances) ni les droits d'enregistrement proportionnels au capital.

Détail des frais : SARL

La SARL est la forme juridique la plus courante au Maroc. Son coût de création se décompose en frais administratifs fixes et en frais optionnels d'accompagnement.

Frais administratifs (DIY)

POSTE	COÛT (DH)	DÉTAIL
Certificat négatif (OMPIC)	~230	En ligne ou au CRI, valable 12 mois
Timbre fiscal statuts (~10 pages)	200	20 DH/page
Légalisation signatures	100 - 500	Auprès du notaire ou du tribunal
Enregistrement contrat de bail/domiciliation	200 - 320	Droit fixe à la DGI
Inscription RC + modèle J	370	200 DH dépôt + 150 DH immatriculation + 20 DH modèle J
Publication Journal d'Annonces Légales	200 - 400	Variable selon le journal
Publication Bulletin Officiel	200 - 462	Variable selon la longueur du texte
Photocopies, cachets, frais divers	200 - 500	Déplacements, impressions
Total DIY	1 660 - 2 400 DH	

Avec un prestataire

SERVICE	PRIX (DH)
Pack création complet (hors frais légaux)	2 000 - 4 000
Rédaction des statuts seule	500 - 1 500
Accompagnement au CRI	500 - 1 000
Domiciliation (1 an)	1 200 - 4 000
Total avec prestataire	3 660 - 6 110 DH

Conseil : Les plateformes en ligne proposent des packs « clé en main » entre 3 500 et 5 000 DH tout compris (frais légaux + honoraires + domiciliation 1 an). Comparez les offres avant de choisir.

À savoir : Depuis la Loi de Finances 2018, les droits d'enregistrement sur le capital social sont exonérés. Seuls les droits fixes (200-320 DH) pour le contrat de domiciliation s'appliquent.

Détail des frais : Auto-Entrepreneur

Le statut d'Auto-Entrepreneur est gratuit à la création. Aucun frais administratif, aucun capital requis, aucune publication légale. L'immatriculation se fait en ligne sur ae.gov.ma en 15 minutes.

POSTE	COÛT
Inscription en ligne	Gratuit
Certificat négatif	Non requis
Rédaction de statuts	Non requis
Droits d'enregistrement	Gratuit
Publication légale	Non requis
Frais de greffe	Gratuit
Total création	0 DH

Les plafonds de chiffre d'affaires

ACTIVITÉ	PLAFOND CA ANNUEL	TAUX IR LIBÉRATOIRE
Commerce, artisanat	500 000 DH	1%
Prestations de services	200 000 DH	2%
Professions libérales	200 000 DH	2%

À savoir : Depuis 2024, l'AE peut dépasser le plafond une année sans perdre son statut, mais deux années consécutives de dépassement entraînent la radiation d'office.

Détail des frais : SA et SAS

Société Anonyme (SA)

La SA est adaptée aux grands projets nécessitant un capital important. Elle est obligatoire

POSTE	COÛT (DH)
Certificat négatif	~230
Rédaction des statuts (notaire obligatoire)	5 000 - 10 000
Droits d'enregistrement	1% du capital (min 1 000 DH)
Frais de greffe	2 000 - 3 000
Publication JAL	800 - 1 200
Publication BO	300 - 500
Total frais légaux	8 000 - 12 000 DH
Accompagnement complet	15 000 - 30 000 DH

À savoir : Le capital minimum de la SA est fixé à 300 000 DH pour les sociétés faisant appel public à l'épargne et 100 000 DH pour les autres. La moitié au moins doit être libérée à la constitution.

Société par Actions Simplifiée (SAS)

Introduite par la loi 19-20 en 2021, la SAS offre une grande flexibilité statutaire. Plus coûteuse qu'une SARL à créer, elle séduit les startups et les levées de fonds.

POSTE	COÛT (DH)
Certificat négatif	~230
Rédaction des statuts (notaire recommandé)	3 000 - 8 000
Droits d'enregistrement	1% du capital (min 1 000 DH)
Frais de greffe	1 500 - 2 500
Publications légales	600 - 1 000
Total frais légaux	2 500 - 4 000 DH
Avec prestataire	5 000 - 10 000 DH

Conseil : La SAS est plus chère à créer qu'une SARL, mais elle offre une liberté statutaire bien supérieure (actions de préférence, droits de vote multiples, clauses de sortie). À choisir si vous prévoyez une levée de fonds.

Capital social recommandé par secteur d'activité

Bien que le capital minimum soit libre pour la SARL et la SAS, certains secteurs exigent un capital minimum réglementaire, et d'autres bénéficient d'un usage recommandé :

SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL RECOMMANDÉ	RAISON
Conseil / Consulting	10 000 - 30 000 DH	Crédibilité clients, pas d'investissement lourd
Commerce de détail	30 000 - 100 000 DH	Stock initial, fonds de roulement
Commerce de gros	100 000 - 500 000 DH	Stock important, délais fournisseurs
Restauration	50 000 - 200 000 DH	Équipement, agencement, stock périssable
IT / Développement web	10 000 - 50 000 DH	Matériel, licences, peu de stock
BTP / Construction	100 000 - 500 000 DH	Caution de marché, matériel, assurances
Transport de marchandises	50 000 - 150 000 DH	Véhicules, assurances, licences
Immobilier (promotion)	500 000 - 3 000 000 DH	Capital réglementaire élevé, fonds de garantie
Santé / Clinique	500 000 - 2 000 000 DH	Équipement médical, assurances spécifiques
Hôtellerie / Hébergement	200 000 - 1 000 000 DH	Agencement, licence, fonds de roulement

À savoir : Certaines activités réglementées imposent un capital minimum spécifique : agence de voyage (100 000 DH), entreprise de sécurité privée (200 000 DH), activité de change manuel (5 000 000 DH). Vérifiez la réglementation propre à votre secteur.

Frais cachés à ne pas oublier

Au-delà des postes évidents, certains coûts surprennent les entrepreneurs lors de la création. Voici les principaux frais « oubliés » :

FRAIS CACHÉ	COÛT	QUAND ?
Cachet social (tampon)	80 - 200 DH	Après immatriculation RC
Registre des procès-verbaux (PV)	50 - 150 DH	SARL : obligatoire dès la création
Registre des actionnaires	50 - 150 DH	SA/SAS uniquement
Liasse fiscale vierge	100 - 200 DH	Exercice comptable suivant la création
Certificats de dépôt du capital	Gratuit - 100 DH	Si capital bloqué en banque
Extrait d'immatriculation (modèle 7)	20 DH	Après RC, pour ouvrir un compte pro
Apostille / légalisation des documents	100 - 300 DH	Si documents à utiliser à l'étranger
Traduction assermentée (arabe)	150 - 400 DH	Si statuts bilingues requis
Abonnement comptabilité en ligne	100 - 400 DH/mois	Alternative à l'expert-comptable

Conseil : Prévoyez une enveloppe de 500 à 1 000 DH supplémentaire pour ces frais cachés. Ils ne sont pas toujours inclus dans les packs « tout compris » des prestataires.

Coûts de la domiciliation d'entreprise

Toute entreprise doit disposer d'un siège social. Le coût varie considérablement selon l'option choisie :

TYPE DE DOMICILIATION	COÛT ANNUEL	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS
Société de domiciliation	1 200 - 6 000 DH	Adresse prestigieuse, services inclus	Pas de locaux physiques
Coworking + domiciliation	6 000 - 18 000 DH	Espace de travail + adresse	Coût plus élevé
Bail commercial (location)	24 000 - 120 000 DH	Locaux physiques, vitrine	Engagement long, coût élevé
Domicile du gérant	Gratuit	Aucun coût	Limité (pas de clientèle, pas de marchandises)
Bureau virtuel	3 000 - 8 000 DH	Services pros (téléphone, courrier)	Variable selon les options

À savoir : La domiciliation est souvent le premier poste de dépense récurrente. Une société de domiciliation comme MonSiege.ma à Marrakech vous permet de bénéficier d'une adresse en plein centre-ville à partir de 1 200 DH/an, avec gestion du courrier et accès à une salle de réunion.

Services inclus dans une domiciliation professionnelle

- Adresse du siège social pour tous les documents officiels
- Réception et transmission du courrier
- Salle de réunion accessible (en option)
- Mise à disposition des registres obligatoires
- Service de secrétariat téléphonique (en option)
- Accès à un espace de coworking (selon formule)

Droits d'enregistrement : barème complet 2026

Les droits d'enregistrement sont des taxes perçues par la DGI lors de certains actes juridiques. Voici les principaux taux applicables en 2026 :

Cession de parts sociales

TYPE DE CESSION	TAUX	BASE
Cession de parts SARL (entre associés)	1%	Prix de cession
Cession de parts SARL (à un tiers)	1% + 0,5%	Prix de cession
Cession d'actions SA/SAS	0,5%	Prix de cession
Cession de fonds de commerce	3%	Prix de cession

Autres actes

ACTE	TAUX / MONTANT	OBSERVATIONS
Apport en nature à une société	1%	Plafonné à 5 000 DH
Apport pur et simple (en SARL)	Exonéré	Depuis LF 2018
Augmentation de capital	1%	Sur la valeur des apports nouveaux
Dissolution / Liquidation	2,5%	Sur l'actif net partagé
Bail commercial (cession)	2,5%	Sur le prix de cession
Bail commercial (renouvellement)	1,5%	Sur le pas-de-porte
Prêt entre associés	0,5%	Sous condition de déclaration

À savoir : Le droit d'enregistrement de 1% sur le capital des SA (minimum 1 000 DH) reste applicable contrairement aux SARL qui en sont exonérées depuis 2018. Cet avantage fiscal rend la SARL moins coûteuse à constituer qu'une SA.

Honoraires des professionnels

Faire appel à un professionnel peut sembler coûteux, mais c'est souvent un investissement rentable qui évite les erreurs et les retards.

Expert-comptable

PRESTATION	PRIX (DH)
Bilan annuel (SARL simple)	3 000 - 6 000
Bilan annuel (SARL avec stock)	5 000 - 10 000
Bilan annuel (SA)	10 000 - 25 000
Tenue comptabilité mensuelle	800 - 2 000/mois
Déclarations TVA mensuelles	300 - 800/mois
Bulletins de paie (par salarié)	50 - 150/mois
Conseil fiscal ponctuel	500 - 2 000

Fiduciaire / Centre de gestion

PRESTATION	PRIX (DH)
Création entreprise (hors frais)	2 000 - 4 000
Tenue comptabilité allégée	500 - 1 500/mois
Déclarations fiscales	200 - 500/mois
Assistance CNSS	100 - 300/mois

PRESTATION	PRIX (DH)
Rédaction des statuts SA (obligatoire)	5 000 - 10 000
Rédaction des statuts SAS (recommandé)	3 000 - 8 000
Authentification d'acte de cession de parts	1 000 - 3 000
Dépôt de capital (attestation)	200 - 500

Conseil : Pour une micro-entreprise ou une TPE, une fiduciaire est souvent plus économique qu'un cabinet d'expertise-comptable classique. Les centres de gestion agréés proposent des tarifs réduits pour les PME, sous conditions de revenus.

Coûts annuels de fonctionnement

Au-delà de la création, l'entreprise génère des coûts récurrents. Voici une estimation des charges annuelles pour une SARL type à Marrakech :

POSTE	PETITE STRUCTURE	STRUCTURE MOYENNE
Domiciliation	1 200 - 2 400 DH	3 600 - 6 000 DH
Expert-comptable	6 000 - 12 000 DH	12 000 - 24 000 DH
Taxe professionnelle (après 5 ans d'exonération)	500 - 2 000 DH	2 000 - 8 000 DH
CNSS (gérant et 1 salarié)	~6 000 DH	~18 000 DH
AMO (gérant et 1 salarié)	~3 800 DH	~11 400 DH
Assurance RC professionnelle	1 000 - 2 000 DH	2 000 - 5 000 DH
Frais bancaires (compte pro)	600 - 1 200 DH	1 200 - 2 400 DH
Abonnements (téléphone, internet, logiciels)	3 600 - 6 000 DH	6 000 - 12 000 DH
Cotisation minimale IS (après 36 mois)	3 000 DH	3 000 - 10 000 DH
Location salle de réunion (ponctuel)	0 - 1 200 DH	2 400 - 6 000 DH
Total estimé	~28 200 - 37 000 DH/an	~56 000 - 80 000 DH/an

À savoir : Les coûts annuels ci-dessus sont donnés pour une SARL avec un gérant non salarié et un employé au SMIC. Les montants varient fortement selon la taille de l'entreprise, le secteur et la ville.

Économies possibles sur les charges récurrentes

- Utiliser une société de domiciliation plutôt qu'un bail commercial (économie : 20 000 - 100 000 DH/an)
- Opter pour un logiciel de comptabilité en ligne plutôt qu'un expert-comptable (économie : 500 - 1 000 DH/mois)
- Profiter de l'exonération de la taxe professionnelle les 5 premières années
- Négocier les frais bancaires avec les banques en ligne (économie : 300 - 600 DH/an)

- Mutualiser les assurances via une association professionnelle

Stratégies pour réduire les coûts

Voici quelques stratégies éprouvées pour minimiser les dépenses liées à la création et au fonctionnement de votre entreprise :

1. Choisir la bonne forme juridique dès le départ

Changer de statut après la création coûte cher : radiation, nouvelle immatriculation, nouveaux frais de greffe, nouvelle publication. Une SARL coûte 1 660-6 110 DH à créer, mais une transformation en SA coûtera 5 000-15 000 DH supplémentaires. Réfléchissez à long terme.

2. Comparer les devis des prestataires

- Demandez au minimum 3 devis pour la création (fiduciaire, expert-comptable, plateforme en ligne)
- Comparez les packs « tout compris » : certains incluent la domiciliation, d'autres non
- Vérifiez les avis clients et la réactivité du prestataire avant de choisir

3. Profiter des exonérations et aides

- Exonération de taxe professionnelle : 5 ans pour les nouvelles activités (déclarez dès la création)
- Exonération de cotisation minimale IS : 36 mois
- Exonération des droits d'enregistrement sur le capital des SARL (LF 2018)
- Aides à la création : OFPPT, plateformes régionales (consultez votre CRI)
- Programme Intelaka : financement jusqu'à 500 000 DH à taux réduit

4. Démarrer en Auto-Entrepreneur puis évoluer

L'Auto-Entrepreneur est gratuit à créer. Vous pouvez tester votre activité sans risque

+ SARL à 3 660 DH) reste inférieur à une création directe en SARL avec les risques associés.

5. Bien négocier le capital social

Un capital trop élevé augmente les droits d'enregistrement (1% pour SA/SAS) et le montant à bloquer en banque. Un capital trop faible nuit à votre crédibilité. Trouvez le bon équilibre : 10 000-50 000 DH pour une SARL de services, 100 000+ DH pour une activité avec stock.

Conseil : Commencez avec le capital minimum recommandé pour votre secteur, puis réalisez une augmentation de capital quand l'entreprise génère des bénéfices. Les frais d'augmentation de capital (1% des apports nouveaux) sont bien inférieurs à un capital initial surdimensionné.

Pénalités et sanctions financières à connaître

Les retards dans les déclarations et paiements entraînent des pénalités qui peuvent rapidement alourdir la facture. Voici les principales sanctions :

Pénalités fiscales

INFRACTION	PÉNALITÉ	BASE LÉGALE
Dépôt tardif de la déclaration IS	15% du montant dû + 5% par mois de retard	Art. 220 CGI
Défaut de déclaration TVA	15% + 5% par mois	Art. 221 CGI
Paiement tardif de TVA	5% par mois de retard	Art. 221 CGI
Défaut de déclaration IR	15% + 5% par mois	Art. 220 CGI
Rectification d'office	30% de majoration	Art. 222 CGI
Absence de comptabilité régulière	Amende de 500 à 5 000 DH	Art. 226 CGI

Pénalités CNSS

INFRACTION	PÉNALITÉ
Non-affiliation dans le mois suivant l'embauche	10% des cotisations dues, majoré
Déclaration tardive des salaires	5% des cotisations dues par mois de retard
Défaut de paiement des cotisations	5% de majoration par trimestre
Opposition au contrôle CNSS	Amende de 5 000 à 50 000 DH

Pénalités commerciales

INFRACTION	PÉNALITÉ
Défaut d'immatriculation au RC (plus de 3 mois)	Amende de 500 à 2 000 DH
Absence de dépôt des comptes annuels	Amende de 1 000 à 5 000 DH
Défaut de tenue des registres obligatoires	Amende de 500 à 2 000 DH
Défaut de publication des comptes (SA)	Amende de 5 000 à 10 000 DH

À savoir : Les intérêts de retard s'accumulent à un taux de 0,5% par mois (6% par an) sur toutes les dettes fiscales non payées à la date d'exigibilité. Cumulés aux majorations de 5% par mois, le total peut rapidement dépasser 50% de la dette initiale en moins d'un an.

Conseil : Si vous avez un retard de déclaration, déposez-la spontanément avant tout contrôle fiscal. La majoration est réduite de 50% en cas de régularisation spontanée (art. 220-II du CGI).

Questions fréquentes sur les coûts

Quel est le coût total pour créer une SARL au Maroc en 2026 ?

En DIY, comptez 1 660 à 2 400 DH de frais administratifs. Avec un prestataire (rédaction des statuts + accompagnement), le coût total est de 3 660 à 6 110 DH, hors domiciliation. Avec domiciliation incluse, prévoyez 5 000 à 9 000 DH la première année.

Quelle est la forme juridique la moins chère à créer ?

L'Auto-Entrepreneur est totalement gratuit (0 DH). Vient ensuite la SARL (1 660-2 400 DH en DIY), puis la SAS (2 500-4 000 DH), et enfin la SA (8 000-12 000 DH minimum).

Les droits d'enregistrement sur le capital sont-ils toujours dus ?

Non. Depuis la Loi de Finances 2018, les SARL sont exonérées des droits d'enregistrement sur le capital social. Les SA et SAS paient 1% (minimum 1 000 DH). Les apports purs et simples dans les SARL sont exonérés depuis 2018.

Combien coûte un expert-comptable pour une SARL ?

Comptez 3 000 à 6 000 DH pour un bilan annuel simple, ou 800 à 2 000 DH/mois pour une tenue comptabilité complète incluant les déclarations TVA. Les centres de gestion sont moins chers (500-1 500 DH/mois) mais avec des services allégés.

Faut-il un notaire pour créer une SARL ?

Non, le notaire n'est pas obligatoire pour la SARL. Seule la SA exige un notaire pour la rédaction des statuts. Pour la SARL, une simple signature légalisée au tribunal ou à la mairie suffit.

Quel est le coût annuel de fonctionnement d'une SARL ?

Pour une petite structure à Marrakech : 28 200 à 37 000 DH/an (domiciliation, comptabilité, CNSS, assurance, banque). Pour une structure moyenne avec un employé : 56 000 à 80 000 DH/an.

Puis-je réduire mes coûts en faisant tout moi-même ?

Oui, la création en DIY vous économise 2 000 à 4 000 DH. Attention toutefois aux erreurs : un objet social mal rédigé ou des statuts non conformes peuvent entraîner des rejets et des frais supplémentaires. La comptabilité peut être tenue avec un logiciel en ligne (100-400 DH/mois), mais un expert-comptable reste recommandé.

Quels sont les frais bancaires pour un compte professionnel ?

Les banques traditionnelles facturent 50-200 DH/mois pour un compte pro. Les banques en ligne proposent des offres à 0-20 DH/mois. La plupart des banques exigent un premier versement (1 000-5 000 DH) à l'ouverture du compte.

Combien coûte une augmentation de capital ?

Les droits d'enregistrement sur une augmentation de capital sont de 1% des apports nouveaux pour les SA (plafonnés à 5 000 DH pour les apports en nature). Pour les SARL, l'augmentation de capital est exonérée de droits d'enregistrement depuis 2018.

Quelle est la différence de coût entre une SARL et une SAS ?

La SAS coûte environ 500 à 1 500 DH de plus à créer qu'une SARL (rédaction des statuts plus complexe, notaire souvent requis). En fonctionnement, les coûts sont identiques (mêmes obligations comptables, mêmes impôts).

Y a-t-il des aides pour financer la création d'entreprise au Maroc ?

Oui : le programme Intelaka (prêts jusqu'à 500 000 DH à taux réduit), les subventions OFPPT pour la formation, les aides régionales via les CRI, et les exonérations fiscales (TP 5 ans, cotisation minimale IS 36 mois). Certaines banques proposent des prêts à la création à taux préférentiels.

Quel est le coût d'une domiciliation à Marrakech ?

Une société de domiciliation à Marrakech coûte entre 100 et 500 DH/mois (1 200-6 000 DH/an). Les prix varient selon le quartier, les services inclus (courrier, salle de réunion, secrétariat) et la notoriété de l'adresse.

Besoin d'estimer votre budget de création ?

Notre équipe vous aide à calculer le coût exact de votre projet et vous propose un accompagnement transparent, sans frais cachés.

Contactez-nous sur WhatsApp

Ou appelez-nous : **+212 7 00 12 37 32**

Lire plus sur notre blog

Créer son entreprise à Marrakech en 2026

Guide complet des démarches et formalités

Auto-Entrepreneur ou SARL : que choisir ?

Analyse détaillée des avantages et coûts

Fiscalité d'entreprise au Maroc

Tout comprendre sur l'IS, l'IR et la TVA

Nos services pour vous accompagner



Domiciliation

Siège social à Marrakech
dès 1 200 DH/an



Création site web

Site vitrine, business ou e-commerce



Création entreprise

SARL, AE, SAS — toutes les formalités



Salle de réunion

Espace équipé pour vos rendez-vous



Formation

Formation professionnelle pour entreprises



Secrétariat

Secrétariat téléphonique et postal



Nos services



Domiciliation

Siège social à Marrakech



Création site web

Site professionnel pour votre
activité



Création entreprise

SARL, Auto-Entrepreneur



Salle de réunion

Espace équipé pour vos
réunions



Formation

Formation professionnelle
pour entreprises



Secrétariat

Secrétariat téléphonique et
postal



Scannez pour visiter notre site

Contactez-nous dès maintenant pour une consultation gratuite

WhatsApp +212 7 00 12 37 32

+212 7 00 12 37 32 · contact@monsiege.ma

